



Communiqué de presse  
pour diffusion immédiate

Refus des Libéraux de consentir à une motion sans préavis sur la contrebande de tabac  
**« C'est la goutte qui fait déborder le vase » - Michel Gadbois, ACDA**

**Montréal, le vendredi 31 octobre 2008** – Malgré le fait que 70 % des Québécois jugent sévèrement l'inaction du gouvernement en matière de lutte à la contrebande de tabac et qu'une majorité de 77 députés de l'Assemblée nationale appuient la tenue d'une commission parlementaire à ce sujet, les députés libéraux ont refusé hier à l'Assemblée nationale d'entendre une motion sans préavis à cet égard. Pour les 8 000 dépanneurs du Québec dont la survie est menacée, c'est la goutte qui fait déborder le vase.

*« Les dépanneurs demandent une simple commission parlementaire pour dégager des solutions, mais le Parti libéral la refuse. Devant la crise économique que provoque la contrebande, les députés du Parti libéral préfèrent le déni aux solutions, l'isolement à la discussion et des élections à l'action. Pour nous, le rejet de la motion d'hier est la goutte qui fait déborder le vase »,* a déclaré Michel Gadbois, vice-président principal de l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA-AQDA) qui a été le leader du mouvement de révolte des dépanneurs en 1994.

La motion sans préavis déposée hier conjointement par l'Action démocratique du Québec et le Parti Québécois visait à confier à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale un mandat d'enquête et de recommandations sur le fléau de la contrebande de tabac. Cette commission aurait ainsi pu convoquer les groupes concernés, examiner les faits, partager les points de vue et dégager un consensus de solution pour juguler la croissance exponentielle de la contrebande qu'on estime à 35 % par année.

La campagne électorale, si elle a lieu cet automne, sera l'occasion privilégiée pour les dépanneurs de faire entendre leur voix. *« Les dépanneurs ne se laisseront pas faire »,* a promis Michel Gadbois. *« Nous sommes présents dans tous les comtés du Québec, nous sommes enracinés dans chaque communauté et nous accueillons chaque semaine, dans nos commerces, environ deux fois la population du Québec ».*

Au cours de la dernière année, l'ACDA consacré d'importants efforts pour sensibiliser le gouvernement à l'étendue du problème, sans succès. L'ACDA a notamment commandé une étude sur la contrebande dans les écoles qui a démontré un taux moyen de 36 %, avec des pointes de plus de 80 % dans les écoles secondaires situées près des réserves, notamment à Châteauguay, le comté même du ministre du Revenu, Jean-Marc Fournier. Une étude scientifique effectuée quant à elle au début du mois a estimé le taux de contrebande à 40 % au Québec, dans l'ensemble de la population.

- 30 -

**Source :** Guy Leroux, ACDA-AQDA  
Cellulaire : (866) 511-2481  
Courriel : gleroux@acda-aqda.ca